



**Syndicat
CGT
Renault Cléon**

cgt.renault.cleon@wanadoo.fr
cgt.cleon@renault.com
fax: 01 76 86 78 40

Site CGT Cléon: cgtrenaultcleon.fr

**- AGS POUR TOUS !
ACCORD RECONNAISSANCE
- GRÈVES EN ALLEMAGNE.**

Mardi 6 février 2018

Négo sur les salaires : exigeons des AGS pour tous.

Le vendredi 16, nous connaissons le montant de la prime d'intéressement groupe, le lundi 19, la direction a programmé la dernière réunion de négociation sur les salaires.

Alors que tout augmente, exigeons de véritables Augmentations Générales de Salaires pour tous !

Une augmentation du salaire de base se répercute sur la prime d'ancienneté, les primes d'équipe, les allocations de juin et décembre et augmentera la future pension de retraite de tous : **embauchés et intérimaires !**

**Les salariés doivent se tenir prêt à réagir.
Ils pourront compter sur les élus CGT.**

**Commission de suivi de l'accord reconnaissance
du 30 janvier 2018 à Cléon.**

Cet accord va permettre à certains salariés de progresser, blocs promo... (c'est pour cette raison que la CGT a signé) mais en laissera beaucoup sur le bord de la route.

Accord visible sur le site cgtrenaultcleon.fr.

P1CS : Unité d'Expérience Métier (UEM)

l'UEM est destinée aux opérateurs P1CS (Filières 151 et 152) depuis au moins 15 ans.

A Cléon, 140 salariés seraient éligibles :

Fonderie : 4. GMPE : 6. Assemblage : 66. Maintenance : 3.

Pignonnerie : 28. Usinage : 12. Logistique : 20. Proto : 1.

Éligible veut dire «personnes susceptibles de bénéficier des UEM», **donc pas forcément bénéficiaires !!!**

En effet, l'UEM pourra être attribuée par une décision de l'encadrement et des RH au niveau de l'atelier dès 2018.

Une autre UEM pourra être attribuée au minimum 3 ans après la première UEM.

Mais c'est sur décision manageriale, donc rien de systématique.

La CGT demande que les 140 salariés concernés reçoivent cette UEM dès 2018 et revendique une valeur de 40 euros par UEM (NAO) en plus des AGS que nous revendiquons.

Donner les UEM à 140 salariés à Cléon ne va pas ruiner l'entreprise, 40 euros pour 140 salariés, ça représente 6 000 euros par mois, 72 000 euros par an pour les 140 salariés !!!

Une broutille pour un site comme Cléon (quand on voit le prix des bâches imprimées qui fleurissent un peu partout dans l'usine....)

Pour les P1CS, l'UEM pourra être cumulée au complément de carrière à partir de 2019.

Pour toucher l'UEM, il faudra *«maîtriser le métier et le système de production industriel»... Très subjectif tout ça...*

Pour la CGT, les 140 salariés concernés doivent toucher l'UEM dès cette année.

Reconnaissance du rôle d'OPS (Opérateurs Seniors).

Positionnement des opérateurs Seniors au P3 dès 2018 ou au P2 pour ceux qui ne le sont pas à **condition d'être identifié comme tel par le service RH !!!**

Certains vont évoluer, très bien, mais à nouveau beaucoup vont rester sur la touche.

A Cléon : 153 salariés seraient «éligibles», donc toujours rien de systématique.

En effet, pour évoluer, il faudra répondre à de nombreux critères :

- **Occuper tour à tour des postes en production et hors ligne, faire de l'animation, de l'analyse, former...** La suite sur notre site...

Bref, ce n'est pas gagné, c'est le comité RH du département qui identifiera les opérateurs Séniors...

La CGT demande que les 153 salariés éligibles et les autres évoluent sans tarder vers le P2 ou le P3.

Parcours N4 : reconnaissance du statut de technicien à partir du coefficient 225 de la filière conducteur d'installation (filière152).

61 salariés sont concernés à Cléon, il est prévu :

- Simplification des règles de progression, passerelles vers et depuis les filières techniques ...

La direction a précisé que ces salariés doivent être reçus par leurs RH et manager avant le 31 janvier.

Filière 611 : managers en fabrication et logistique.

Salariés seraient «éligibles» à Cléon :

- **62 «faisant fonction», 28 en parcours accélérés P3 et futurs CUET.**

3 catégories de salariés concernées :

- Faisant fonction de CUET.
- Parcours accélérés d'accès à la filière 611.
- Fonction nouvelle : l'adjoint chef d'atelier.

Pour les faisant fonction : en cas de remplacement d'une durée continue comprise entre 1 mois et 6 mois, les salariés percevront :

Dans le cas où leur coefficient serait inférieur au 260, une indemnité qui est égale à la différence entre le taux effectif garanti dont ils bénéficient et le coefficient 260.

Une prime assimilable à la part fixe de la prime d'encadrement au prorata du temps de remplacement. ETC (plus d'infos sur le site cgtrenaultcleon.fr)

Nouvelle fonction dans la filière 611 : adjoint au chef d'atelier.

Le comité de direction décidera de mettre en place ou non cet ACA, situé entre le CUET et le CA. Il percevra la prime d'encadrement (si les objectifs sont atteints). **18 salariés éligibles à Cléon.**

La prochaine commission de suivi est programmée en avril pour faire le point sur les autres catégories de salariés concernés par cet accord et faire le bilan des négos sur les salaires et leur impact sur les salariés «éligibles».

En résumé, un accord qui permettra à certains salariés d'évoluer. La CGT suivra l'application de cet accord. Un accord qui ne remplacera pas la mobilisation des salariés, seul moyen d'obtenir de vraies évolutions et augmentations de salaires pour tous.

Grèves massives en Allemagne .

Des centaines de milliers de salariés de la métallurgie en grève pour mettre la pression sur le patronat, réclamer une hausse de salaire de 6% et la possibilité de passer aux 28 heures sans perte de salaire.



250 entreprises du secteur de la métallurgie et de l'électronique sont touchées par ces grèves de 24H . Une première.

Daimler (Mercedes), Caterpillar, Siemens... sont touchées, les salariés répondent massivement à l'appel du syndicat IG METALL (2.8 millions d'adhérents) et ont décidé d'engager un bras de fer avec le patronat.

Et il y a beaucoup à faire dans un pays où de nombreux salariés des petites entreprises ne sont pas protégés par une convention collective et où l'on trouve 30% de travailleurs pauvres.